

Sommaire des décisions du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015

Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le conseil de le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité. La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à www.lat.gov.on.ca

Établissement	Infraction	Sanction
---------------	------------	----------

Pas de décisions dans cette période.

Autres suspensions ou révocations

Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.

Établissement	Infraction	Sanction
All Star Wings & Ribs, Kitchener	Alcool vendu à une personne qui semble ivre; service d'alcool à des mineurs; défaut de vérifier une pièce d'identité; autorisé l'ivresse	21 jours
Café Mondiale & Bar, Downsview	Alcool non acheté en vertu d'un permis; autorisé des jeux illicites; non-conformité à la <i>Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie</i>	21 jours
Europa, Toronto	Défaut de faciliter une inspection; empêché une inspection	14 jours
Mint Lounge & Karaoke, Toronto	Autorisé l'ivresse; défaut de faciliter une inspection; défaut d'enlever toute évidence de service d'alcool; personnes non autorisées derrière le bar	23 jours
Moe's Tap & Wings Orillia, Orillia	Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le contrôle de l'établissement soit maintenu	18 jours
Sweetz Café & Bistro Lounge, Woodbridge	Antécédents	Permis révoqué